

Question orale de M. Wyngaard : Reconversion du site de l'hôpital Cavell (suivi).

M. Wyngaard rappelle que, lors de la séance du mois d'avril dernier, il avait interpellé le Collège sur le devenir du site Cavell. Il s'agit d'un enjeu tout à fait crucial pour la reconversion du nord de la commune. M. l'Echevin Cools avait alors précisé qu'aucune demande de permis n'avait encore été introduite à ce stade. Il était question dans un premier temps d'une reprise du site par la Région. Dorénavant, ce sont des promoteurs privés qui sont à la manœuvre, en l'occurrence AG Real Estate et Burco Group.

Les services hospitaliers de la clinique Edith Cavell sont censés être transférés sur le site de Delta pour la fin de l'année 2017. Mais si d'aventure, ce déménagement avait lieu avant que la procédure relative à la délivrance d'un permis d'urbanisme n'ait débouché sur un résultat concret, on courrait le risque de voir se développer un chancre extrêmement préjudiciable pour ce quartier. En effet, il n'est jamais bon qu'un bâtiment demeure vide très longtemps. L'affectation du site libéré suscite aussi de nombreuses interrogations : les bâtiments seront-ils dédiés principalement au logement et accessoirement au commerce, voire à d'autres fonctions ?

M. Wyngaard souhaiterait donc savoir si des contacts ont pu être établis depuis le mois d'avril entre la commune, les promoteurs privés et le groupe Chirec et si le Collège dispose d'informations quant à l'état d'avancement de ce dossier.

M. l'Echevin Cools, reconnaissant que ce dossier avance lentement, estime que le Collège sera probablement en mesure de fournir de plus amples informations au début de l'année prochaine.

Les responsables du groupe immobilier sélectionné par le Chirec, que M. le Président et M. l'Echevin Cools ont eu l'occasion de rencontrer, semblent animés par une réelle intention de réaliser un projet de qualité en totale adéquation avec le cadre environnant. De plus, ils ont accepté de participer à une réunion d'information destinée aux habitants du quartier, qui aura lieu dans les locaux de l'école du Longchamp avant le début de l'enquête publique et de la commission de concertation. M. l'Echevin Cools disposera peut-être d'un plus grand nombre d'informations d'ici quelques jours, suite aux contacts qu'il doit encore avoir avec le Chirec. Selon toute vraisemblance, les services de la clinique Edith Cavell ne seront pas tous transférés en septembre 2017. Certaines activités, notamment de consultance, seront sans doute maintenues, de manière à éviter de laisser des bâtiments sans surveillance. De toute manière, il serait irréaliste de penser que toutes les procédures seront achevées pour septembre 2017 alors que la demande de permis n'a toujours pas été déposée. Quoi qu'il en soit, le Chirec est bien conscient de la situation.